

*L'ajournement*

• (1815)

Le rapport ne précisait pas le type d'emplois créés par la mise en valeur des terrains du canal Welland pour ce qui est des divers secteurs offrant des possibilités. On croit qu'un grand nombre de ces emplois seraient dans le domaine de la construction, mais à mon avis, beaucoup seraient saisonniers.

On prévoit que la mise en valeur des terrains du canal Welland pourrait permettre des rentrées fiscales de 491 625\$ par année dans un cas, mais dans un autre cas, il est question de 381 375\$, soit un écart de 22 p. 100.

En résumé, selon moi, premièrement, on ne garantit pas un accès public suffisant le long du vieux canal, deuxièmement, une partie importante des parcs de la Couronne situés le long du vieux canal seraient vendus à des promoteurs privés et, troisièmement, il y a, semble-t-il, des écarts dans le montant que la vente envisagée et la mise en valeur des terrains du canal Welland sont censées rapporter à l'économie locale.

Je dénonce ce rapport qui est tout à fait inacceptable pour la majorité des habitants de la circonscription de Welland—St. Catharines—Thorold. Manifestement, il est loin de valoir les 30 000\$ qu'il a coûté.

**M. Bill Kempling (Burlington):** Madame la Présidente, en 1973, l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent a terminé la construction d'un canal de ceinture autour de la Ville de Welland. Par la suite, en 1974, l'Administration a transféré au ministère des Travaux publics la propriété et la gestion de 317 hectares résiduels de terrains du canal Welland et de terrains fédéraux adjacents qui partagent la ville en deux. La propriété en question comprenait 45 hectares d'eau, 150 hectares de déblais, et une île de 45 hectares entre le canal et le fleuve, l'île Merritt ainsi que les berges du canal dont la largeur variait de 20 mètres à 200 mètres.

A l'automne de 1979, le ministre des Travaux publics s'est rendu à Welland et il a créé par la suite un comité consultatif de citoyens de l'endroit, le Welland Canal Advisory Group, chargé de conseiller les autorités sur la mise en valeur et la gestion à long terme des terrains concernés.

En 1984, le groupe consultatif a été remplacé par le Welland Canal Parkway Development Board auquel on a confié un nouveau mandat. Il devait conseiller le ministre au sujet des questions touchant la remise en valeur des terrains en utilisant d'autres sources de financement, notamment le secteur privé et en élaborant un plan de gestion et d'exploitation à long terme permettant de

mieux défendre les intérêts de la Couronne et de la municipalité.

Depuis 1976, le ministère a dépensé plus de 20 millions de dollars au titre des immobilisations, de l'exploitation et de l'entretien et sous forme de subventions, au lieu de percevoir des impôts. La majeure partie du secteur est aménagée et bien entretenue, conformément aux normes de la Commission de la Capitale nationale et de la Commission des parcs du Niagara. En 1988, le ministère a consacré 350 000\$ environ à l'exploitation et à l'entretien et il a versé 465 000\$ sous forme de subventions, au lieu de percevoir des impôts.

Lors d'une conférence de presse, le 15 avril 1988, le président du Welland Canal Parkway Development Board, le maire de Welland et le député de l'endroit ont annoncé que le ministre des Travaux publics avait accepté de commander à un expert-conseil une étude indépendante sur l'utilisation des terrains. Cette étude devait notamment établir les possibilités de mise en valeur des terrains à des fins récréatives, résidentielles et commerciales, en fonction de la viabilité économique des projets concernés. Le rapport final a été soumis au ministère le 14 avril 1989. Le 18 avril, lors d'une conférence de presse, le député d'Érié (M. Fretz) a annoncé que l'étude était terminée.

Cette étude a permis de relever le long du canal un certain nombre de possibilités pour ce qui est de projets récréatifs, résidentiels et commerciaux pouvant compléter l'utilisation actuelle des terrains adjacents.

• (1820)

Les analyses économiques préliminaires révèlent que parmi les options, certaines sont viables à court terme, c'est-à-dire sur une période de trois à cinq ans, tandis que d'autres seraient plus sûres à moyen et à long terme, c'est-à-dire sur une période de cinq ou dix ans, respectivement. De plus, la ville de Welland pourrait récolter des emplois, des recettes fiscales et d'autres sommes grâce à la mise en valeur.

Dans les semaines à venir, Travaux publics Canada installera des kiosques de renseignements et tiendra des séances spéciales d'information pour divers groupes d'intérêt locaux afin de connaître le point de vue des citoyens.

Le ministère a aussi invité la ville de Welland à constituer un groupe de travail mixte réunissant des représentants de la ville et de Travaux publics. Ce groupe aura pour mission d'examiner chacune des possibilités dont il est fait mention dans le rapport des experts-conseils et d'élaborer un plan d'action précis qui soit profitable à la ville et au gouvernement fédéral. Permettez-moi de répéter, madame la Présidente, que la disposition de ces